



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 30992

### Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur une étude américaine de la faculté de santé publique de l'université de Harvard selon laquelle il existerait un lien entre l'autisme et la pollution atmosphérique à laquelle les mères sont exposées durant leur grossesse. Les particules de diesel, de plomb, de manganèse, de mercure, de chlorure de méthylène et d'autres polluants sont connues pour affecter les fonctions cérébrales et le développement de l'enfant. Les auteurs de cette recherche, parue dans l'édition en ligne de la revue *Environmental health perspectives*, ont examiné les données provenant d'une étude de long terme entamée en 1989 et qui a porté sur 116 430 infirmières. Dans ce groupe, les chercheurs ont suivi 325 femmes ayant eu un enfant autiste et 22 000 autres dont l'enfant ne souffrait pas de ce trouble. Ils ont ensuite examiné les niveaux des différents polluants de l'air au moment et dans le lieu des naissances. Les femmes enceintes vivant dans les endroits où les concentrations de l'air en particules de diesel et de mercure étaient les plus élevées présentaient deux fois plus de risque d'avoir un enfant autiste que celles se trouvant dans les lieux les moins pollués par ces substances. Qui plus est, les femmes qui résidaient durant leur grossesse dans les endroits où les teneurs de l'air en plomb, manganèse et chlorure de méthylène étaient les plus élevées avaient 50 % plus de risque d'avoir un enfant autiste que celles se trouvant dans des lieux moins exposés à ces polluants. Aussi, il lui demande de quelle façon le Gouvernement envisage de prendre en compte ces résultats.

### Texte de la réponse

Le syndrome d'Asperger est un trouble du développement encore mal connu. Les grandes capacités intellectuelles des personnes leur permettent en effet de dissimuler leurs difficultés sociales. Dédier une journée à l'information des professionnels et des familles est donc une piste intéressante pour favoriser un diagnostic le plus précoce possible. Les personnes avec Asperger bénéficieront par ailleurs des avancées permises par le troisième plan autisme, adopté le 2 mai dernier par le Gouvernement, notamment sur le plan de la recherche et de l'accompagnement médico-social (création de 550 places en services d'éducation spécialisée et de soins à domicile - SESSAD et de 700 unités d'enseignement en maternelle, pour assurer une inclusion scolaire précoce). Les questions de l'accompagnement à l'école et de l'insertion dans l'emploi des personnes en situation de handicap seront examinées au cours du comité interministériel, lequel se réunira cette année pour la première fois depuis sa création en 2009.

### Données clés

**Auteur :** [M. Hervé Féron](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 30992

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable et énergie

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [2 juillet 2013](#), page 6810

**Réponse publiée au JO le :** [30 juillet 2013](#), page 8138